

Tillaie insubrienne à Aspérule de Turin 25B

Écologie et sylviculture

Essences de la forêt naturelle:
Forêt feuillue mélangée, souvent ancien taillis avec charme-houblon, tilleul à grandes feuilles, tilleul à petites feuilles, frêne, frêne à fleurs, érables, ormes, merisier, hêtre et charme, à quoi s'ajoutent châtaignier, chênes, houx, laurier des bois et noyer.
Hauteur maximale du peuplement:
20 - 30 m
Remarques:
Degré de fermeture: entrouvert à espacé. Souvent taillis, parfois futaie avec bois de bonne qualité. Les vieilles forêts n'ont souvent pas été exploitées depuis longtemps.
Facteurs limitants:
Ébouls: Les mouvements de l'ébouls ont une influence néfaste sur le développement du hêtre. Dessèchement: La station se dessèche souvent en surface, ce qui ralentit la croissance des feuillus nobles et empêche celle du hêtre.
Sylviculture:
Les peuplements peuvent être rajeunis par francs-pieds, mais la régénération par rejets de souche est aussi possible. Le tilleul est une essence de mi-ombre. Son semis se développe en général par pieds isolés et ne colonise pas toute la surface. Le semis est possible sous abri, mais l'établissement du rajeunissement nécessite un peu plus de lumière que pour le hêtre. Les emplacements mis en lumière, les lisières et les clairières sont favorables et une forte éclaircie n'est pas nécessaire. Celle-ci comporte de plus le risque d'un envahissement par le noisetier, le robinier et le charme-houblon.
Dangers naturels:
Chutes de pierres: La station se situe en général dans la zone de dépôt, parfois dans la zone de transit. Torrents/crués: Classe 4, influence sylvicole très faible.

Tableau comparatif

Types de stations	
	TI
Tillaie insubrienne à Aspérule de Turin 25B	25B

Exigences en fonction du type de station

25B Tillaie insubrienne à Aspérule de Turin																		
Caractéristiques du peuplement et de l'arbre	Exigences minimales	Exigences idéales																
Mélange																		
Genre et degré	<table border="0"> <tr> <td>ti</td> <td>40 - 80 %</td> </tr> <tr> <td>autres feuillus</td> <td>10 - 60 %</td> </tr> <tr> <td>rob</td> <td>0 - 10 %</td> </tr> <tr> <td>laurier, houx, semenciers</td> <td>0 - 30 %</td> </tr> </table>	ti	40 - 80 %	autres feuillus	10 - 60 %	rob	0 - 10 %	laurier, houx, semenciers	0 - 30 %	<table border="0"> <tr> <td>ti</td> <td>60 - 80 %</td> </tr> <tr> <td>autres feuillus</td> <td>10 - 40 %</td> </tr> <tr> <td>rob</td> <td>aucun</td> </tr> <tr> <td>laurier, houx</td> <td>10 - 20 %</td> </tr> </table>	ti	60 - 80 %	autres feuillus	10 - 40 %	rob	aucun	laurier, houx	10 - 20 %
ti	40 - 80 %																	
autres feuillus	10 - 60 %																	
rob	0 - 10 %																	
laurier, houx, semenciers	0 - 30 %																	
ti	60 - 80 %																	
autres feuillus	10 - 40 %																	
rob	aucun																	
laurier, houx	10 - 20 %																	
Structure																		
Répartition des DHP	Suffisamment d'arbres susceptibles de se développer au moins dans 2 classes de diamètre différentes par ha	Suffisamment d'arbres susceptibles de se développer au moins dans 3 classes de diamètre différentes par ha																
Structure horizontale		Degré de fermeture: normal à entrouvert																
Éléments stabilisateurs																		
Couronnes																		
Aplomb/enracinement	Troncs en général bien enracinés; au max. quelques arbres fortement penchés	Troncs bien enracinés; pas d'arbres fortement penchés																
Rajeunissement																		
Lit de germination	Existence de petites stations protégées de l'éboulis. Surface à forte concurrence de la végétation vis-à-vis du frêne < 1/3	Existence de petites stations protégées de l'éboulis. Surface à forte concurrence de la végétation vis-à-vis du frêne < 1/10																
Recrû initial (de 10 à 40 cm de hauteur)	Dans les trouées	Dans toutes les trouées																
Rajeunissement établi (de 40 cm de hauteur à 12 cm de DHP, fourré compris)	Au moins 1 collectif par ha (2-5 a en moyenne tous les 100 m) ou degré de recouvrement d'au moins 3 % Mélange conforme au but	Au moins 2 collectifs par ha (2-5 a en moyenne tous les 75 m) ou degré de recouvrement d'au moins 7 % Mélange conforme au but																

2B